
LYCÉE GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE
PIERRE BROSSOLETTE
161 cours Émile Zola - 69628 VILLEURBANNE Cedex

CYLINDRES À BOUTONS MOLETÉS SUR BÂTIMENT PRINCIPAL

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

LOT N°01 :

SERRURERIE

MAÎTRE D'OUVRAGE : **LYCÉE GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE PIERRE BROSSOLETTE**
161 cours Émile Zola
69628 VILLEURBANNE Cedex

MAÎTRE D'ŒUVRE : **GC INGENIERIE**
29, Avenue des Sources
69009 LYON

SOMMAIRE

0. GÉNÉRALITÉS	3
1. LE PROJET	5
1.1 LE PROJET COMPORTE	5
1.2 PHASAGE :	5
1.3 CONSISTANCE DES TRAVAUX :	6
1.4 LIMITE DE PRESTATIONS	6
1.4.1 TRAVAUX COMPRIS	7
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES	8
<i>PERFORMANCES TECHNIQUES EXIGIBLES</i>	<i>8</i>
2. LOT N°01 : SERRURERIE	9
2.1 DÉPOSE ET ÉVACUATION	9
2.2 FOURNITURE ET POSE	9
2.2.2 Organigramme	10

0. GÉNÉRALITÉS

- Nature des travaux : Fourniture et pose de 144 cylindres à boutons moletés, fourniture supplémentaire de 3 cylindres à boutons moletés. Cylindre sur organigramme, anti-crochetage, anti-corrosion, anti-bumping, anti-perçage, anti-arrachage.
- Classement de l'établissement :
 - Type : R ,L, N
 - Catégorie : 2^{ème} catégorie
- Respect des réglementations en vigueur et entre autres :
 - D.T.U en vigueur à la date de la consultation,
 - Normes Françaises Homologuées,
 - Agréments et Avis techniques du C.S.T.B.,
 - La sécurité incendie,
 - La réglementation PMR : Les exigences d'accessibilité des ERP et IOP sont définies par les articles R.111-19 à R.111-19-12 du code de la construction et de l'habitation,
 - Le code de la construction,
 - Le code du travail,
 - Les règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux d'enseignement,
 - Référentiel de la région AUVERGNE RHÔNE ALPES.
- Sécurité collective :
 - Chaque entrepreneur devra la mise en Œuvre de tous les dispositifs de sécurité collective de chantier réclamés par la réglementation en vigueur concernant les accidents de travail, chutes de matériels et de matériaux.
- Échantillon – marques – présentation du matériel :
 - Tout le matériel est soumis au Maître d'Œuvre pour acceptation avant la mise en œuvre. Celui-ci peut refuser tout matériel qui ne lui paraîtrait pas conforme aux besoins de l'installation ou aux prescriptions du présent descriptif,
 - Le Maître d'Œuvre peut demander la présentation des échantillons ou documents techniques cités en références dans le descriptif pour comparaison avec le matériel proposé,
 - Dans le cadre de la soumission, l'entrepreneur sera amené à préciser la marque et le type de certains matériels, équipements et matériaux qu'il s'engage à installer. Dans ce cadre, la mention "ou similaire" ne sera pas admise et l'entreprise s'engage à mettre en place les matériels et matériaux qu'elle propose dans son offre.

- Documents à transmettre :
 - La vérification de tous les plans, dimensionnements et documents en sa possession et la consultation de l'ensemble du dossier
 - L'organigramme existant remis à jour

- Prestations incluses dans l'offre :
 - L'intégralité des fournitures et de la main d'œuvre nécessaire à la réalisation des installations et notamment toutes les fournitures et prestations dont il n'est pas expressément fait mention dans le présent descriptif, mais indispensables à la mise en place de l'installation, comme par exemple : la livraison de matériels, leur déchargement, comme toutes les prestations et fournitures conformes aux règles de l'art : nettoyage, finitions, etc...,
 - L'entrepreneur devra en outre se rendre compte sur place de l'état des lieux et des difficultés éventuelles d'exécution des travaux,
 - L'entrepreneur du présent lot reconnaît avoir eu toute liberté pour faire à ses frais, les sondages, recherches et enquêtes qu'il juge nécessaires,

 - L'entrepreneur est informé que les travaux se feront en site occupé aussi :
 - il respectera les horaires d'intervention définis lors de la première réunion de chantier,
 - Il mettra tout en œuvre pour permettre la délimitation de la zone de travaux par rapport aux salles de classes adjacentes,
 - Il a pris connaissance de l'état actuel des salles de classes et prévoira toutes les protections nécessaires pour le maintien en bon état des locaux adjacents,
 - Il prévoira un nettoyage quotidien dans les zones où il est intervenu,
 - Il prévoira dans son offre la possibilité de phaser les travaux en fonction des prescriptions du Lycée,
 - Il participera aux réunions d'information du personnel relatives à l'organisation des travaux et au déroulement de ceux-ci.

 - Il fera son affaire de toutes les démarches à effectuer, de tous les frais à engager pour obtenir une entente avec les autres intéressés, lui permettant l'exécution de ses propres travaux,
 - Les essais et mise en service des installations
 - L'entrepreneur devra avant exécution des travaux, vérifier les cotes, s'assurer de la possibilité de réalisation correcte de ses ouvrages en conformité des prévisions, signaler à la maîtrise d'œuvre tous empêchements, provoquer toutes décisions et soumettre à leur approbation la totalité des dessins et détails d'exécution. Il restera seul responsable des conséquences d'erreurs qu'il n'aurait pas signalées en temps utile,
 - L'entrepreneur devra tous travaux nécessaires pour parfaire l'achèvement de l'ouvrage.

1. LE PROJET

1.1 LE PROJET COMPORTE

Les prestations comprennent notamment :

- L'ensemble des dépenses et sujétions énumérées sur les pièces administratives,
 - La réception et reconnaissance des différents supports,
 - Le transport, le déchargement, le stockage et la manutention jusqu'au site de montage,
 - L'approvisionnement des matières et des matériels, compris stockage et protection,
 - Les dispositifs permettant de satisfaire aux exigences réglementaires concernant l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé du personnel.
-
- Cylindre à bouton
 - Cylindre sur organigramme, anti-crochetage, anti-corrosion, anti-bumping, anti-perçage, anti-arrachage
 - Brevet 2030 cylindre & clef
 - Compatible avec Radial NT/NT+, Si et S
 - Entrée de clef verticale
 - Clef brevetée, protégée contre la copie illicite
 - Réversibilité de la clef pour faciliter l'entrée dans le cylindre
 - Cylindre livré avec trois clefs en version standard
 - Cylindre organigramme nickelé mat
 - Système à goupilles sur 6 axes
 - Organigramme complexe sur plan
 - Goupilles en acier trempé et inox anti-crochetage, anti-perçage et anti-corrosion
 - Clef en maillechort
 - Anneau bi-matière
 - Mobile sur la clef
 - Épaisseur clef : 3.2 mm
 - Résistance à la torsion : 13 N. m

1.2 PHASAGE :

Suivant planning.

1.3 CONSISTANCE DES TRAVAUX :

Le projet consiste à changer 144 cylindres (en fourniture et pose) dans les salles de classe par des cylindres avec boutons moletés à l'intérieur, et 3 en fourniture. Il est fait référence à des marques pour définir un niveau de prestations. L'entreprise est tout à fait libre de proposer des produits d'une autre marque ayant des caractéristiques équivalentes sous réserve de l'agrément du Maître d'Ouvrage et du Maître d'Œuvre.

L'entrepreneur devra avant exécution des travaux, s'assurer de la possibilité de réalisation correcte de ses ouvrages en conformité des prévisions, signaler à la maîtrise d'œuvre tous empêchements, toutes décisions, et, soumettre à leur approbation la totalité des dessins et détails d'exécution. Il restera seul responsable des conséquences d'erreurs qu'il n'aurait pas signalées en temps utile.

L'entrepreneur devra tous travaux nécessaires pour parfaire l'achèvement de l'ouvrage.

BÂTIMENT ENSEIGNEMENT			
	SALLES	Nombre de cylindres à boutons moletés + 3 clefs	Cylindres supp. Clefs supp.
A	Salles de cours	89	1
E	Salles informatiques	19	1
B	Salles de sciences	26	1
H	Salle déficients visuels	1	10
G	CDI	2	
C	Salles audio-visuel	4	
D	Labo HG	1	10
F	CPE Foyer	2	
		144	3 20

1.4 LIMITE DE PRESTATIONS

Dans ce lot sont incluses les prestations suivantes.

1.4.1 TRAVAUX COMPRIS

L'ensemble des dépenses et sujétions énumérées sur : Les pièces administratives, les notices techniques.

Toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux.

L'approvisionnement, la mise en place et le repli après coup des divers matériels nécessaires pour les travaux.

Toutes manutentions et transports à pied d'œuvre.

L'évacuation de tous les équipements et déchets restant sur le site.

Toutes les mesures permettant la limitation de propagation de poussières.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

PERFORMANCES TECHNIQUES EXIGIBLES

Les tolérances d'exécution sont celles définies par les D.T.U et les Normes

Nota :

Les travaux seront conduits avec les précautions d'isolement nécessaire par rapports aux ouvrages existants.

L'entreprise adjudicatrice devra soumettre au Maitre d'œuvre un planning des phases de réalisation en explicitant les zones concernées, les horaires et les moyens destructifs envisagés.

Il sera prévu toutes les protections nécessaires.

Toute dégradation dûment constatée, sera reprise et réparée par l'entrepreneur, entièrement à sa charge. Avant démolition, un diagnostic préalable devra être effectué par l'entreprise afin de déterminer l'état des structures en place.

Rappel :

Les travaux ayant lieu en site occupé, il sera absolument nécessaire que l'entreprise prenne toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des occupants, tout en conservant l'accès aux différentes salles de classe et locaux accessibles. Elle devra tout mettre en œuvre pour limiter les bruits importants Un nettoyage quotidien des postes de travail est indispensable.

2. LOT N°01 : SERRURERIE

2.1 DÉPOSE ET ÉVACUATION

2.1.1 Dépose et évacuation de 144 cylindres selon avancements

Localisation : *salle de classe (voir plan)*

2.2 FOURNITURE ET POSE

2.2.1 Fourniture et pose de 144 cylindres à boutons moletés

Cylindre sur organigramme, anti-crochetage, anti-corrosion, anti-bumping, anti-perçage, anti-arrachage

Brevet 2030 cylindre & clef

Compatible avec Radial NT/NT+, Si et S

Entrée de clef verticale

Clef brevetée, protégée contre la copie illicite

Réversibilité de la clef pour faciliter l'entrée dans le cylindre

Cylindre livré avec trois clefs en version standard

Cylindre organigramme nickelé mat

Système à goupilles sur 6 axes

Organigramme complexe sur plan

Goupilles en acier trempé et inox anti-crochetage, anti-perçage et anti-corrosion

Clef en maillechort

Anneau bi-matière

Mobile sur la clef

Épaisseur clef : 3.2 mm

Résistance à la torsion : 13 N. m

Localisation : *salle de classe (voir plan)*

2.2.2 Fourniture de 3 cylindres à boutons moletés

2.2.3 Fourniture de 10 clefs supplémentaires (en plus pour cylindre type D et cylindre type H) soit 20 clefs supplémentaires au total tous types confondus

2.2.4 Organigramme

2.2.4.1 Le plan organigramme devra être remis à jour et conforme à l'existant.

Le marquage des clefs et des cylindres (code conforme à celui du Lycée) doit être fait, un tableau servira de support avec identification individuelle (chaque clef) lors de la remise des clefs au Lycée

Pour l'ensemble des serrures des portes intérieures nécessitant une mise en combinaison, il sera nécessaire de se conformer aux demandes du lycée par rapport à l'organigramme existant

Cette extension sera établie et gérée par l'entreprise du présent lot, il fera l'objet de réunions spécifiques avec l'utilisateur et l'entreprise du présent lot aidé par le responsable technique de la marque de cylindre retenu.

Ces réunions aboutiront à la mise en place des cylindres sur une extension de l'organigramme existant à mettre en œuvre sur l'ensemble des portes intérieures de l'opération, cet organigramme fera clairement ressortir les types de portes intérieures (ou zones spécifiques).

Toutes les nouvelles serrures devront être mises en cohérence sur l'organigramme.

Le nombre de partiels (PP) et passes généraux (PG) ne sont pas limitatifs, seul, l'utilisateur en définira le nombre en fonction de ses propres besoins. L'entreprise du présent lot aura donc la charge de recenser le nombre total de cylindres sur organigramme.

Chaque cylindre sera livré avec trois clefs et comportera une étiquette stipulant l'affectation de ce dernier ainsi que le lot concerné.

Localisation : *salle de classe (voir plan)*